

CATHERINE CHABAUD, MINISTRE DE LA MER ET DE LA PÊCHE AUX SABLES-D'OLONNE

La filière pêche ligérienne suffoque en raison de la crise gasoil et tente d'anticiper les difficultés à venir

Communiqué de Presse - Les Sables-d'Olonne, le vendredi 27 mars 2026. Ce vendredi, **Catherine Chabaud** était en déplacement dans les Pays de la Loire pour rencontrer la filière pêche ligérienne, représentée par le COREPEM et Loire Océan Filière Pêche.

L'ordre du jour de cette visite, prévue de longue date, devait s'orienter autour de deux dossiers de fond : la fermeture du golfe de Gascogne et le plan d'actions anguilles. Si ces sujets ont bien été évoqués, l'actualité chaude de la crise gasoil a monopolisé une partie de la matinée. Les professionnels ont insisté sur l'accumulation des dossiers ainsi que sur l'absence de visibilité et de mise en perspective de tous les sujets qui impactent pourtant chaque entreprise de manière cumulée (crise gasoil, fermeture du golfe de Gascogne, arrêts temporaires, inflation sur le matériel de pêche...).

La crise gasoil, l'urgence d'aujourd'hui

Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, le prix du de gasoil maritime (GMO), **premier poste de dépense des pêcheurs**, s'est envolé de **80%** environ, passant de 60 cts à 1 voire 1,10 € / litre. Dans ces conditions, de nombreux navires préfèrent rester à quai plutôt que de sortir en mer, tout en continuant à payer les salaires et charges d'exploitation. Avec les pêcheurs à l'arrêt, **c'est toute la filière qui vacille**. En conséquence, la filière ligérienne a exprimé ses demandes à la ministre :

- Une intervention immédiate auprès de la Commission européenne et du Commissaire compétent pour mobiliser les mécanismes de soutien de crise tels que le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)
- Une adaptation en urgence des règles d'aides d'État, notamment la levée du plafond du de minimis par entreprise, inadapté aux entreprises exploitant plusieurs navires
- La mise en place d'une aide carburant indexée au litrage consommé, seule mesure réellement efficace, tenant compte d'une équité de traitement pour les entreprises mais également pour les marins
- La mise en place d'un dispositif exceptionnel de couverture de la rémunération des marins dont les navires sont forcés de rester à quai
- Un fléchage prioritaire des aides pour les navires et entreprises les plus en difficulté

En réponse, Catherine Chabaud a informé la filière qu'un plan de soutien à l'activité des secteurs économiques les plus touchés par la crise énergétique sera présenté à 18h à Bercy.

Anticiper les urgences de demain pour préserver une filière en difficulté

En décembre 2023, le Conseil d'État validait le principe d'une fermeture complète d'un mois du golfe de Gascogne à la pêche, pour faire face à l'augmentation des captures accidentelles de mammifères marins. Cette décision portait sur trois hivers 2024, 2025 et 2026 et a été respectée par les professionnels, avec des effets en cascade sur la filière.

Dans ce contexte, **le COREPEM et Loire Océan Filière Pêche ont présenté à la ministre un document inédit** retraçant l'historique de ce dossier sensible sur 10 ans, des premiers échouages jusqu'aux dernières données disponibles sur l'impact des fermetures spatio-temporelles. Ce document fait état de l'emballement médiatique, les imbroglios scientifiques et administratifs, soulignant le flou qui a accompagné de nombreuses décisions ayant conduit à la fermeture du golfe de Gascogne pour 3 années consécutives. Il valorise également l'engagement constant des pêcheurs pour lutter contre le phénomène et tester des dispositifs. La filière ligérienne formule ainsi une demande claire : **la non reconduction de la fermeture du golfe de Gascogne pour l'hiver 2027**. Dans cette optique, elle propose une stratégie articulée autour de 5 axes :

- Un plan d'actions de 5 ans visant à tester et évaluer l'efficacité des dispositifs de mitigation et de répulsion qui privilégie des programmes opérationnels susceptibles de maintenir l'implication des professionnels et de valoriser leurs travaux.
- Une application raisonnable et raisonnée du principe de précaution.
- Une position claire et ferme de l'État français quant aux enjeux d'équilibre entre souveraineté alimentaire et bon état écologique.
- Une transparence totale des équipes scientifiques.
- Une étude d'impacts et une évaluation du coût-bénéfice de cette politique publique.

La ministre a acté la poursuite de l'objectif collectif de non reconduction de la fermeture du golfe de Gascogne pour les navires de pêche, sans pour autant donner de garantie ni même de cadre aux démarches à venir. **Un retour très insuffisant pour les professionnels** présents, exsangues après trois hivers de fermetures ponctués par des crises régulières.

Les pêcheurs ligériens ont enfin partagé leurs inquiétudes concernant le risque d'une nouvelle baisse du quota national en 2027, de 55 à 44 tonnes. Cette pêcherie est structurante pour les Pays de la Loire qui représentent 54% de ce quota national.

Elle concerne 150 navires et entreprises qui font plus de 25% de leur chiffre d'affaires sur l'espèce, sans possibilité de reporter leur effort de pêche sur d'autres espèces. Depuis plus de 15 ans les organisations locales sont impliquées dans la gestion de l'activité, l'amélioration de la connaissance biologique ainsi que la traçabilité et le contrôle.

Pour les pêcheurs ligériens, l'évolution positive de l'état de la ressource ne justifie pas ces nouvelles baisses. Ils demandent donc le **maintien du quota à 55 tonnes** à l'échelle nationale, ainsi qu'une meilleure flexibilité dans le positionnement des périodes de pêche.

« Il est des crises qui jalonnent la vie de pêcheurs, et qu'on ne peut malheureusement pas anticiper : c'est le cas aujourd'hui pour le gasoil. Mais il y en a d'autres que l'on peut éviter, ou du moins amortir, en les traitant au long court.

C'est pour ça que malgré l'urgence liée au gasoil, nous avons tenu à présenter notre vision et nos propositions sur deux sujets essentiels pour l'avenir de la filière ligérienne et nationale : la

fermeture du golfe de Gascogne et le plan d'actions anguilles. Si on n'anticipe pas, on va encore ajouter des couches au mille-feuilles de crises et prendre le risque de s'étouffer très rapidement... » **José Jouneau, Président du COREPEM et de Loire Océan Filière Pêche**

Contact Presse : Alexandre Borreil / aborreil@aya-communication.fr / 06 76 32 27 69